

La réussite en 1^{ère} année de Master Hors Enseignement - Année 2021-2022

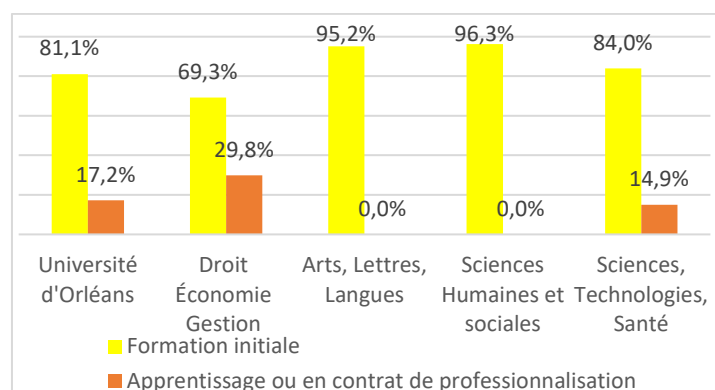
Les déterminants de la réussite totale ou partielle en 1^{ère} année des Masters Hors Enseignement à l'Université d'Orléans en 2021-2022.

L'étude présentée à partir des données issues d'APOGEE, met en lumière certains déterminants explicatifs à la réussite tels que le parcours scolaire ou l'origine sociale. Mais cette réussite en 1^{ère} année de Master s'accompagne-t-elle d'une poursuite d'études dans notre établissement ?

À l'université d'Orléans, les Master, qui ne proposent pas de formation aux métiers de l'enseignement, sont au nombre de trente-deux, réparties dans quatre domaines de formation, qui sont le Droit Économie Gestion, les Lettres, Langues, les Sciences Humaines et sociales et les Sciences, Technologies, Santé.

Pour l'année universitaire 2021-2022, 1168 étudiants étaient inscrits en 1^{ère} année de Master Hors Enseignement à l'université d'Orléans. Les étudiants se répartissent entre les domaines de formations comme suit :

	Effectifs	Poids des catégories
Droit Économie Gestion	440	37,7%
Arts, Lettres, Langues	125	10,7%
Sciences Humaines et sociales	134	11,5%
Sciences, Technologies, Santé	469	40,2%



La très grande majorité des inscriptions sont en formation initiale (81,1%). Un étudiant sur six (17,0%) suit un cursus en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, 1,5% suivent leur cursus en formation continue et 0,3% en reprise d'études non financées.

937 étudiants ont validé leurs deux semestres de la 1^{ère} année de Master, soit un taux de passage moyen de **80,2%**.

Présentation de la population et de leur parcours scolaire

	Effectifs	Poids des catégories	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Masculin	601	51,5%	77,5%
Féminin	567	48,5%	83,1%
19-24 ans	922	78,9%	83,2%
25-29 ans	191	16,4%	67,5%
30 ans et plus	55	4,7%	74,5%
Baccalauréat Général	800	68,5%	83,3%
Autre baccalauréat	95	8,1%	78,9%
Equivalence	273	23,4%	71,8%
Français	843	72,2%	83,2%
Etrangers	325	27,8%	72,6%

Les jeunes femmes réussissent plus souvent que leurs homologues masculins, l'écart est significatif (83,1% contre 77,5%).

Les inscrits ont une moyenne d'âge de 23,3 ans, s'étendant de 19 à 65 ans. Les personnes âgées de 19 à 24 ans obtiennent plus souvent que la moyenne leur diplôme intermédiaire (83,2% contre 80,2% en moyenne).

Les étudiants de nationalités étrangères réussissent moins souvent que la moyenne (72,6% de réussite contre 83,2% pour les étudiants français et 80,2% en moyenne).

	Effectifs	Poids des catégories	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Première inscription ou non à l'université			
Première inscription à l'université en 2021-2022	458	39,2%	87,1%
Inscrit avant 2021-2022	710	60,8%	75,8%
Inscrit en 3 ^{ème} année Licence ou LP avant 2021-2022	559	46,2%	78,9%
Redoublant de la 1 ^{ère} année de Master	120	10,3%	60,0%
Inscrit dans une autre formation avant 2021-2022	31	2,7%	80,6%

Les étudiants inscrits pour la première fois à l'université d'Orléans valident plus souvent leur année que la moyenne (87,1% contre 75,8% pour ceux déjà présents à l'université avant 2021-2022).

Les étudiants qui ont redoublé leur 1^{ère} année de Master ont un taux de passage en 2^{ème} année, bien inférieur aux étudiants dont la dernière formation à l'université d'Orléans est une 3^{ème} année du cursus Licence (60% contre 78,9%).



Quel domaine de formation et discipline ?

	Part des femmes	Part des 19-24 ans	Part des 25-29 ans	Part des 30 ans et plus	Part des Nationalité Etrangers
Droit, Economie, Gestion	59,5%	89,5%	9,1%	1,4%	19,3%
Arts, Lettres, Langues	60,0%	58,4%	19,2%	22,4%	39,2%
Sciences, Technologies, Santé	34,5%	79,5%	18,3%	2,1%	27,7%
Sciences Humaines et Sociales	50,7%	61,2%	30,6%	8,2%	45,5%
Ensemble des Inscrits	48,5%	78,9%	16,4%	4,7%	27,8%

	Part des Baccalauréat Général	Part des Autre baccalauréat	Part des Equivalence au baccalauréat	Première inscription à l'université en 2021-2022	Inscrit avant 2021-2022	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Droit, Economie, Gestion	81,4%	6,1%	12,5%	45,7%	54,3%	88,2%
Arts, Lettres, Langues	57,6%	5,6%	36,8%	38,4%	61,6%	76,8%
Sciences, Technologies, Santé	65,9%	9,4%	24,7%	31,0%	68,4%	75,3%
Sciences Humaines et Sociales	45,5%	12,7%	41,8%	45,5%	54,5%	74,6%
Ensemble des Inscrits	68,5%	8,1%	23,4%	39,20%	60,80%	80,2%

Le domaine présentant un taux de passage nettement supérieur à la moyenne est celui de Droit, Economie, Gestion. A contrario, le taux le plus faible est dans le domaine Sciences Humaines et Sociales (écart à la moyenne de – 5,6 points).

Pour le domaine Droit, Economie, Gestion, la proportion de la population titulaire d'un baccalauréat général est plus élevée que la moyenne. En effet, plus de quatre personnes sur cinq (81,4%) ont un baccalauréat général contre un peu plus des deux tiers (68,5%) de l'ensemble des inscrits en 1^{ère} année de Master. A l'inverse, en Sciences Humaines et Sociales, la proportion d'étudiants titulaires d'une équivalence est plus élevée (41,8% contre 23,4% en moyenne).

Droit, Economie, Gestion

	Effectifs	Poids des catégories	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Homme	178	40,5%	88,8%
Féminin	262	59,5%	87,8%
19-24 ans	394	89,5%	88,3%
25-29 ans	40	9,1%	87,5%
30 ans et plus	6	1,4%	83,3%
Français	355	80,7%	88,2%
Etrangers	85	19,3%	88,2%
Baccalauréat Général	358	81,4%	88,5%
Autre baccalauréat	27	6,1%	85,2%
Equivalence au baccalauréat	55	12,5%	87,3%
Première inscription à l'université en 2021-2022	201	45,7%	90,0%
Inscrit avant 2021-2022	239	54,3%	86,6%
Formation Initiale	305	69,3%	85,9%
Apprentissage ou en contrat de professionnalisation	131	29,8%	93,9%
Droit, Economie, Gestion	440	100%	88,2%

Il y a un écart significatif entre les étudiants en formation initiale et les étudiants dont le cursus a été suivi en apprentissage ou en contrat de professionnalisation. En effet, le taux de réussite pour les étudiants en formation par apprentissage ou en contrat de professionnalisation est supérieur de 5,2 points par rapport à la moyenne et de 8 points en comparaison avec les formations initiales (93,9% contre 89,1% en moyenne et 85,9% pour les formations initiales).

	Effectifs	Poids des formations	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Master Marketing, Vente	56	12,7%	100%
Master Management des Systèmes d'information et management de l'entreprise	24	5,5%	95,8%
Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel	23	5,2%	95,7%
Master Economie Internationale	21	4,8%	95,2%
Master Econométrie et Statistique Appliquée	41	9,3%	87,8%
Master Comptabilité-Contrôle-Audit	20	4,5%	80,0%
Discipline Sciences Economiques	185	42,0%	93,5%
Master Droit Social	23	5,2%	100%
Master Droit Public	85	19,3%	87,1%
Master Droit Privé	104	23,6%	77,9%
Discipline Droit	212	48,2%	84,0%
Master Monnaie, Banque,	43	9,8%	86,0%
Discipline Droit et Sciences Economiques	43	9,8%	86,0%
Droit, Economie, Gestion	440	100%	88,2%

Les Master Droit Social et Master Marketing, Vente ont le taux de passage le plus élevé avec l'intégralité des étudiants de ces formations qui obtiennent leurs années (100%, soit +11,8 points par rapport à la moyenne).

C'est en Master Droit Privé que le taux de réussite est le plus faible, avec un écart à la moyenne de -10,3 points. Son effectif est le plus élevé du domaine (104 étudiants).

Les Masters du domaine Droit, Economie, Gestion se classent en 3 disciplines différentes qui sont :

- Droit¹ qui a le plus faible taux de passage (84,0%) mais l'effectif le plus élevé (212 étudiants)
- Sciences Economiques² avec le meilleur taux de passage (93,5%)
- Droit et Sciences Economiques³ qui compte le moins d'étudiants (43 étudiants)

Ces trois disciplines se différencient au niveau :

- Du sexe des étudiants
- De la nationalité (française ou étrangère)
- Du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur
- Du régime d'inscription
- De la première inscription ou non à l'université d'Orléans.

	Droit	Sciences Economiques	Droit et Sciences Economiques
Féminin	64,6%	57,3%	54,2%
Etrangers	12,7%	25,9%	23,3%
Baccalauréat Général	86,8%	75,7%	79,1%
Autre baccalauréat	5,7%	6,5%	7,0%
Equivalence au baccalauréat	7,5%	17,8%	14,0%
Apprentissage ou en contrat de professionnalisation	6,6%	53,5%	41,9%
Inscrit avant 2021-2022	50,9%	52,4%	79,1%

Les formations de la discipline Droit ont le plus fort taux de féminisation parmi les trois disciplines (64,6% contre 59,5% en moyenne). A l'inverse la discipline Droit et Sciences Economiques a la plus faible proportion de femmes parmi les 3 disciplines (44,2%).

Pour la nationalité et le diplôme d'accès à l'enseignement supérieur, on observe des différences majeures entre la discipline Droit et la discipline Sciences Economiques. Les formations de la discipline Sciences Economiques ont une proportion d'étudiants de nationalité étrangère et d'étudiants ayant une équivalence au baccalauréat, bien plus importante que dans les formations de Droit.

Un quart des étudiants des Sciences Economiques sont de nationalité étrangère contre moins d'un sixième pour ceux du Droit (25,9% contre 12,7%). Un sixième des étudiants en Sciences Economiques ont une équivalence au baccalauréat contre moins d'un dixième en Droit (17,8% contre 7,5%).

Les formations de la discipline Droit se distinguent aussi des autres formations notamment celle des Sciences Economiques, pour le régime d'inscription des étudiants. Moins d'un dixième des étudiants de droits (6,6%) sont inscrits en apprentissage contre plus des deux cinquièmes pour les autres formations et même la moitié en Sciences Economiques (53,5%)

La discipline Droit et Sciences Economiques compte la proportion d'étudiants déjà inscrits à l'université d'Orléans avant 2021-2022 la plus forte. En effet plus des trois quarts de ces étudiants (79,1%) se sont inscrits pour la première fois à l'université d'Orléans avant 2021-2022 contre la moitié pour les deux autres disciplines.

¹ Droit : Master Droit Social, Master Droit Public, Master Droit Privé

² Sciences Economiques : Master Marketing Vente, Master Management des Systèmes d'information et management de l'entreprise, Master Economie Internationale, Master Econométrie et Statistique Appliquée, Assurance, Master Comptabilité-Contrôle-Audit

³ Master Monnaie, Banque, Finance

Arts, Lettres, Langues

	Effectifs	Poids des catégories	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Homme	50	40,0%	76,0%
Féminin	75	60,0%	77,3%
19-24 ans	73	58,4%	80,8%
25-29 ans	24	19,2%	66,7%
30 ans et plus	28	22,4%	75,0%
Français	76	60,8%	76,3%
Etrangers	49	39,2%	77,6%
Baccalauréat Général	72	57,6%	76,4%
Autre baccalauréat	7	5,6%	71,4%
Equivalence au baccalauréat	46	36,8%	78,3%
Première inscription à l'université en 2021-2022	48	38,4%	89,6%
Inscrit avant 2021-2022	77	61,6%	68,8%
Formation Initiale	119	95,2%	78,2%
Continue ou en reprise d'étude	6	4,8%	50,0%
Arts, Lettres, Langues	125	100%	76,8%

Il y a un écart significatif entre les étudiants inscrits pour la première fois à l'université d'Orléans et les étudiants déjà inscrits avant 2021-2022. En effet, le taux de réussite pour les étudiants inscrits pour la première fois à l'université d'Orléans est supérieur de 12,8 points par rapport à la moyenne et de 20,8 points en comparaison avec ceux déjà présents à l'université avant 2021-2022 (89,6% contre 76,8% en moyenne et 68,8% pour les inscrits avant 2021-2022).

	Effectifs	Poids des formations	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Master Langues et Sociétés	45	36,0%	91,1%
Discipline Langues et Langage	45	36,0%	91,1%
Master Langues Etrangères Appliquées	60	48,0%	78,3%
Discipline Langues	60	48,0%	78,3%
Master Lettres	20	16,0%	40,0%
Discipline Langage	20	16,0%	40,0%
Arts, Lettres, Langues	125	100%	76,8%

Dans le domaine Arts, Lettres, Langues, parmi les trois masters de ce domaine, le Master Langues et Sociétés est celui qui a le taux de réussite le plus élevé (91,1% contre 76,8% en moyenne, soit +14,3 points). Le Master Lettres est celui dont le taux de réussite est le plus faible (40,0%), il a aussi le plus petit effectif (20 étudiants).

Les Masters du domaine Arts, Lettres, Langues se classent en 3 disciplines différentes qui sont :

- Langues et Langage avec le meilleur taux de passage (91,1%)
- Langues avec l'effectif le plus élevé (60 étudiants)
- Langage qui a le plus faible taux de passage (40,0%) et avec le moins d'étudiants (20 étudiants)

Ces trois disciplines se différencient au niveau :

- De l'âge des étudiants
- De la nationalité (française ou étrangère)
- Du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur
- De la première inscription ou non à l'université d'Orléans.

	Langues et Langage	Langues	Langage
19-24 ans	77,8%	55,0%	25,0%
25-29 ans	13,3%	18,3%	35,0%
30 ans et plus	8,9%	26,7%	40,0%
Etrangers	13,3%	51,7%	60,0%
Baccalauréat Général	80,0%	48,3%	35,0%
Autre baccalauréat	6,7%	3,3%	10,0%
Equivalence au baccalauréat	13,3%	48,3%	55,0%
Inscrit avant 2021-2022	77,8%	41,7%	85,0%

La discipline Langues et Langage a la proportion d'étudiants ayant 19-24 ans la plus forte parmi les trois disciplines (77,8% contre 58,4% en moyenne). A l'inverse, la discipline Langage a la plus faible proportion de 19-24 ans parmi les 3 disciplines (25,0%). Dans la discipline Langage, la proportion de 25-29 ans et 30 ans et plus est assez semblable (35,0% contre 40,0%).

La discipline Langues et Langage se différencie des deux autres Master principalement au niveau des étudiants de nationalité étrangère et du diplôme d'accès à l'université puisque moins d'un cinquième des étudiants de cette discipline sont de nationalité étrangère et moins d'un cinquième ont une équivalence au baccalauréat contre près de la moitié pour les deux autres disciplines.

Moins d'un sixième des étudiants des Langues et Langage sont de nationalité étrangère contre la moitié pour ceux de Langues (13,3% contre 51,7%). Un sixième des étudiants en Langues et Langage ont une équivalence au baccalauréat contre près de la moitié en Langues (13,3% contre 48,3%).

La discipline Langues compte la proportion d'étudiants déjà inscrits à l'université d'Orléans avant 2021-2022 la plus faible. En effet, deux cinquièmes de ces étudiants (41,7%) se sont inscrits pour la première fois à l'université d'Orléans avant 2021-2022 contre plus des deux tiers pour les deux autres disciplines.

Sciences Humaines et Sociales

	Effectifs	Poids des catégories	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Homme	66	49,3%	65,2%
Féminin	68	50,7%	83,8%
19-24 ans	82	61,2%	82,9%
25-29 ans	41	30,6%	61,0%
30 ans et plus	11	8,2%	63,6%
Français	73	54,5%	82,2%
Etrangers	61	45,5%	65,6%
Baccalauréat Général	61	45,5%	86,9%
Autre baccalauréat	17	12,7%	70,6%
Equivalence au baccalauréat	56	41,8%	62,5%
Première inscription à l'université en 2021-2022	61	45,5%	80,3%
Inscrit avant 2021-2022	73	54,5%	69,9%
Formation Initiale	129	97,0%	73,8%
Continue ou en reprise d'étude	5	3,0%	100%
Sciences Humaines et Sociales	134	100%	74,6%

Dans le domaine Sciences Humaines et Sociales, on observe pour les Masters du domaine Sciences, Humaines et Sociales un écart significatif entre les hommes et les femmes, les femmes réussissent plus souvent que la moyenne (83,8% pour les femmes contre 65,2% pour les hommes).

Il y a un écart significatif entre les étudiants de nationalité française et étrangère. En effet, le taux de réussite pour les étudiants de nationalité étrangère est inférieur de plus de 10 points par rapport aux étudiants de nationalité française (65,6% contre 82,2%).

Au niveau du type du diplôme d'accès dans l'enseignement supérieur, les étudiants ayant un baccalauréat général ont un taux de réussite au-dessus de la moyenne (86,9% de réussite pour ceux ayant un baccalauréat général contre 74,6% en moyenne). A l'inverse, les étudiants ayant une équivalence au baccalauréat réussissent bien moins souvent (62,5%, soit -12,1 points).

On a aussi un écart significatif au niveau de l'âge. Les étudiants ayant 19-24 ans ont une réussite sur leur 1^{ère} année supérieure à la moyenne. Plus de quatre étudiants sur cinq ayant 19-24 ans sont reçues (82,9%) contre moins des deux tiers des étudiants ayant 25-29 ans (61,0%) ou 30 ans et plus (63,6%).

	Effectifs	Poids des formations	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Master Géographie et Aménagement, environnement et développement	48	35,8%	77,1%
Master Histoire	42	31,4%	76,2%
Discipline Sciences Humaines	90	67,2%	76,7%
Master Sciences du langage	44	32,8%	70,5%
Discipline Langage	44	32,8%	70,5%
Sciences Humaines et Sociales	134	100%	74,6%

Dans le domaine Sciences Humaines et Sociales, parmi les trois masters de ce domaine, le Master Géographie et Aménagement, environnement et développement est celui qui a le taux de réussite le plus élevé (77,1% contre 74,6% en moyenne). Le Master Sciences du langage est celui dont le taux de réussite est le plus faible (70,5%).

Les Masters du domaine Sciences Humaines et Sociales se classent en 2 disciplines différentes qui sont :

- Sciences Humaines⁴ avec le meilleur taux de passage (76,7%) et l'effectif le plus élevé (90 étudiants)
- Langage⁵ qui a le plus faible taux de passage (70,5%) et avec le moins d'étudiants (44 étudiants)

Ces deux disciplines se différencient au niveau :

- Du sexe des étudiants
- De la première inscription ou non à l'université d'Orléans.

	Sciences Humaines	Langage
Féminin	36,7%	79,5%
Inscrit avant 2021-2022	58,9%	45,5%

Les formations de la discipline Sciences Humaines ont le plus fort taux de féminisation (79,5% contre 50,7% en moyenne et 36,7% pour les Sciences Humaines).

La discipline Langues compte la proportion d'étudiants déjà inscrits à l'université d'Orléans avant 2021-2022 la plus faible. En effet, un peu plus de deux cinquièmes de ces étudiants (45,5%) se sont inscrits pour la première fois à l'université d'Orléans avant 2021-2022 contre plus de la moitié pour les Sciences Humaines (58,9%).

⁴ Droit : Master Géographie et Aménagement, environnement et développement, Master Histoire

⁵ Langage : Master Sciences du langage



Sciences, Technologies, Santé

	Effectifs	Poids des catégories	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Homme	307	65,5%	73,9%
Féminin	162	34,5%	77,8%
19-24 ans	373	79,5%	78,3%
25-29 ans	86	18,3%	61,6%
30 ans et plus	10	2,1%	80,0%
Français	339	72,3%	79,6%
Etrangers	130	27,7%	63,8%
Baccalauréat Général	309	65,9%	78,0%
Autre baccalauréat	44	9,4%	79,5%
Equivalence au baccalauréat	116	24,7%	66,4%
Première inscription à l'université en 2021-2022	148	31,6%	85,1%
Inscrit avant 2021-2022	321	68,4%	70,7%
Formation Initiale	394	84,0%	74,1%
Apprentissage ou en contrat de professionnalisation	70	14,5%	79,4%
Continue ou en reprise d'étude	5	1,5%	100%
Sciences, Technologies, Santé	469	100%	75,3%

On observe pour les Masters du domaine Sciences, Technologies, Santé un écart significatif entre les étudiants de nationalité française et étrangère. En effet, le taux de réussite pour les étudiants de nationalité étrangère est inférieur de plus de 10 points par rapport aux étudiants de nationalité française (63,8% contre 79,6%).

Au niveau du type du diplôme d'accès dans l'enseignement supérieur, les étudiants ayant un baccalauréat ont un taux de réussite au-dessus de la moyenne (78,2% de réussite pour ceux ayant un baccalauréat général contre 75,3% en moyenne). A l'inverse, les étudiants ayant une équivalence au baccalauréat réussissent moins souvent (66,4%, soit - 8,9 points).

On a aussi un écart significatif au niveau de l'âge. Les étudiants ayant 25 ans et plus ont une réussite sur leur 1ère année bien inférieure à la moyenne. Près de deux étudiants sur trois ayant 25 ans et plus sont reçues (63,5%) contre plus des trois quarts des étudiants ayant entre 19 et 24 ans (78,3%).

Il y a un écart significatif entre les étudiants inscrits pour la première fois à l'université d'Orléans et les étudiants déjà inscrits avant 2021 -2022. En effet, le taux de réussite pour les étudiants inscrits pour la première fois à l'université d'Orléans est supérieur de 9,8 points par rapport à la moyenne et de 14,4 points en comparaison avec ceux déjà présents à l'université avant 2021-2022 (85,1% contre 75,3% en moyenne et 70,7% pour les inscrits avant 2021-2022).

	Effectifs	Poids des formations	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Master Agrosciences, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt	30	6,4%	93,3%
Master Transports, Mobilités et Réseaux	8	1,7%	87,5%
Master Risques et Environnement	13	2,8%	76,9%
Discipline Sciences Humaines	51	10,9%	88,2%
Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement	25	5,3%	84%
Master Sciences du Vivant	39	8,3%	71,80%
Discipline Nature et vie	64	13,6%	76,6%
Master STAPS : Management du Sport	11	2,3%	100%
Master STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé	23	4,9%	78,30%
Master STAPS : Ingénierie et Ergonomie de l'Activité	40	8,5%	65%
Discipline Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	74	15,8%	74,3%
Master Mécanique	2	0,4%	100%
Master Automatique, Robotique	17	3,6%	94,10%
Master Chimie des moléculaire	35	7,5%	88,60%
Master Physique Appliquée et Ingénierie Physique	51	10,9%	86,30%
Master Mathématiques Appliquées, Statistique	20	4,3%	75%
Master Informatique	60	12,8%	63,30%
Master Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises	84	17,9%	61,90%
Master Physique Fondamentale et Applications	11	2,3%	54,50%
Discipline Sciences Fondamentales Appliquées	280	59,7%	72,9%
Sciences, Technologies, Santé	469	100%	75,3%

Les Masters du domaine Sciences, Technologies, Santé se classent en 4 disciplines différentes, qui sont :

- Sciences Humaines⁶ avec le meilleur taux de passage (88,2%) et qui compte le moins d'étudiants (51 étudiants)
- Nature et vie⁷
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)⁸
- Sciences Fondamentales Appliquées⁹ qui a le plus faible taux de passage (72,9%) mais l'effectif le plus élevé (280 étudiants)

Ces trois disciplines se différencient au niveau :

- Du sexe des étudiants
- De l'âge des étudiants
- De la nationalité (française ou étrangère)
- Du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur
- Du régime d'inscription
- De la première inscription ou non à l'université d'Orléans.

	Sciences Humaines	Nature et vie	STAPS	Sciences Fondamentales Appliquées
Féminin	47,1%	51,6%	37,8%	27,5%
19-24 ans	78,4%	71,9%	95,9%	77,1%
25-29 ans	19,6%	26,6%	2,7%	20,4%
30 ans et plus	2,0%	1,6%	1,4%	2,5%
Etrangers	33,3%	39,1%	1,4%	31,1%
Baccalauréat Général	50,9%	58,2%	93,2%	52,5%
Autre baccalauréat	9,8%	3,1%	5,4%	11,8%
Equivalence au baccalauréat	33,3%	40,6%	1,4%	25,7%
Apprentissage ou en contrat de professionnalisation	0%	0%	0%	25,0%
Inscrit avant 2021-2022	33,3%	71,9%	64,9%	75,0%

Les formations de Sciences Fondamentales Appliquées, se différencient des autres disciplines par leur proportion plus faible de femmes parmi leurs étudiants. En effet, un peu plus d'un quart sont des femmes contre près d'un tiers en moyenne (27,5% contre 34,5% en moyenne). A contrario, dans les formations de Sciences Humaines et de Nature et Vie, la proportion de femmes est bien plus élevée que la moyenne, avec près de la moitié des étudiants qui sont des femmes (respectivement 47,1% et 51,6%).

Les formations de la discipline Sciences Fondamentales Appliquées se distinguent aussi des autres formations, pour le régime d'inscription des étudiants. Un quart des étudiants de Sciences Fondamentales Appliquées (25,0%) sont inscrits en apprentissage contre aucun étudiant pour les autres formations.

Nous observons aussi que dans la discipline STAPS, plus de neuf étudiants sur dix ont 19-24 ans (95,9%) contre près des trois quarts pour les autres disciplines (79,5% en moyenne). A l'inverse, pour la discipline Nature et Vie, les étudiants de 19-24 ans sont sous-représentés (71,9%, soit -7,6 points par rapport à la moyenne). Les étudiants de 25-29 ans sont par contre surreprésentés dans la discipline Nature et Vie (26,6% contre 18,3% en moyenne).

Les formations de la discipline STAPS ont la proportion d'étudiants de nationalité étrangère la plus faible parmi les 4 disciplines (1,4% contre 27,7% en moyenne, soit -26,3 points). A l'inverse, pour les formations de la discipline Nature et Vie, les étudiants de nationalité étrangère sont surreprésentés (respectivement 39,1%, soit +11,4 points par rapport à la moyenne).

Il y a aussi de grandes différences au niveau du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur entre les formations de STAPS et les autres. Ainsi, pour la discipline STAPS, moins de 5% des étudiants ont une équivalence au baccalauréat contre près d'un quart ou plus pour les formations des autres disciplines (1,4% contre 24,7% en moyenne). Les étudiants qui ont une équivalence au baccalauréat sont surreprésentés dans les formations de Sciences Humaines et de Nature et Vie et où un tiers ou plus ont une équivalence (respectivement 33,3% et 40,6%).

La discipline Sciences Humaines compte la proportion d'étudiants déjà inscrits à l'université d'Orléans avant 2021-2022 la plus faible. En effet, un tiers de ces étudiants (33,3%) se sont inscrits pour la première fois à l'université d'Orléans avant 2021-2022 contre plus de trois cinquièmes pour les autres disciplines et les trois quarts pour les Sciences Fondamentales Appliquées (75,0%).

⁶ Sciences Humaines : Master Agrosciences, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt, Master Risques et Environnement, Master Transports, Mobilités et Réseaux

⁷ Nature et vie : Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement, Master Sciences du Vivant

⁸ STAPS : Master STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé, Master STAPS : Ingénierie et Ergonomie de l'Activité, Master STAPS : Management du Sport

⁹ Sciences Fondamentales Appliquées : Master Automatique, Robotique, Master Chimie des moléculaire, Master Informatique, Master Mathématiques Appliquées, Statistique, Master Mécanique, Master Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE), Master Physique Appliquée et Ingénierie Physique, Master Physique Fondamentale et Applications,



La réussite selon l'origine sociale

Dans la base APOGEE, la PCS des deux parents est renseignée. Par le principe d'homogamie, on a choisi de croiser la PCS des deux parents privilégiant la catégorie la plus favorable. On a ainsi pu diminuer le nombre d'inscrits dont la PCS d'un des parents est inconnue ou sans objet ; moins d'un dixième des inscrits (4,6%) ont « inconnue ou sans objet » pour les deux parents.

	Effectifs	Poids des catégories	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Favorisées A ¹⁰	427	36,6%	82,2%
Favorisées B ¹¹	189	16,2%	78,8%
Moyennes ¹²	319	27,3%	85,3%
Défavorisées ¹³	179	15,3%	70,9%
Inconnue	54	4,6%	70,4%
Ensemble des Inscrits	1168	100%	80,2%

Ce sont les inscrits dont l'un des parents appartient à l'une des catégories « favorisées » qui sont les plus nombreux avec un peu plus de la moitié des inscrits (52,8%). Les inscrits dont la PCS d'un des parents est inconnue ou défavorisée ne représentent qu'un cinquième des inscrits.

Lorsqu'on observe le taux de passage en fonction de la PCS des parents, nous pouvons noter que l'origine sociale est un fort déterminant au niveau de la réussite de l'année.

Les catégories les plus favorisées ont un taux de réussite supérieur ou proche de la moyenne générale. En effet, les étudiants appartenant à la catégorie « Favorisées A » et « Favorisées B » un peu plus souvent que la moyenne, réussissent l'année : 82,2% et 78,8% pour 80,2% de l'ensemble de la population de 1^{ère} année de Master. Leur taux de réussite est inférieur par rapport à celui des étudiants de la catégorie « Moyennes », qui est de 85,3%.

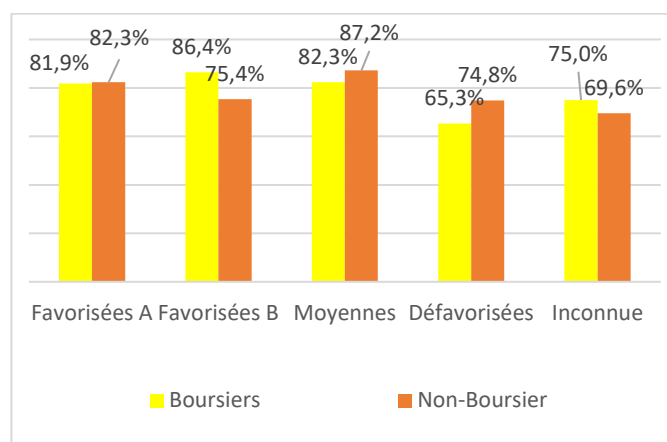
Il y a un écart significatif au niveau de la réussite par rapport à la moyenne pour les catégories « défavorisée » ou « Inconnue ». En effet, le taux de réussite chez les trois autres catégories est au-dessus ou proche de la moyenne, contre 70,9% pour la catégorie « défavorisée » et 70,4% pour la catégorie « Inconnue ».

L'information sur le fait d'être boursier ou non est aussi renseignée dans la base APOGEE.

	Effectifs	Poids des catégories	Taux de passage en 2 ^{ème} année
Boursier	335	28,7%	79,1%
Non-Boursier	833	71,3%	80,7%

En 2021-2022, 28,7% des inscrits étaient boursiers. Les non-boursiers ont un taux de passage en 2^{ème} année très légèrement supérieur aux boursiers (79,1% des boursiers contre 80,7% des non-boursiers).

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non boursier apporte un certain éclairage sur la population des reçus en deuxième année de Master dans l'établissement.



Si les Non-boursiers des catégories « Favorisées A », « Moyennes » et « Défavorisées » ont un taux de passage supérieur aux boursiers, ce n'est pas le cas pour les « Favorisées B » et « Inconnue » où les boursiers ont un taux de réussite bien plus élevé que les non-boursiers. Les boursiers « Favorisées B » ont un taux de réussite bien supérieur à la moyenne, avec un écart de 10 points par rapport aux non-boursiers.

¹⁰ « Favorisées A » : chef d'entreprise de dix salariés ou plus, profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, profession information, arts, spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur-cadre technique d'entreprise, instituteur et assimilé.

¹¹ « Favorisées B » : Profession intermédiaire santé - travail social, clergé ou religieux, profession intermédiaire administration fonction publique, profession intermédiaire administration - commerce entreprise, technicien, contremaître ou agent de maîtrise.

¹² « Moyennes » : agriculteur exploitant, artisan, commerçant et assimilé, employé civil – agent service fonction publique, policier ou militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de service direct aux particuliers.

¹³ « Défavorisées » : ouvrier qualifié ou non, ouvrier agricole, retraité employé et ouvrier, chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle.

Poursuite ou non d'études à l'université d'Orléans l'année suivante

Résultat sur l'année 2021-2022	Effectifs	Poids des catégories	Taux de réinscription en 2022-2023
2 Semestres Acquis	937	80,2%	94,3%
1 Semestre Acquis	119	10,2%	67,2%
Ajournés	72	6,2%	48,6%
Défaillants aux deux semestres	40	3,4%	12,5%
Ensemble des Inscrits	1168	100%	86,0%

Plus de quatre étudiants sur cinq (86,0%) de 1^{ère} année de Master se sont réinscrits à l'université d'Orléans l'année suivante. La réinscription concerne plus de neuf étudiants sur dix (94,3%) ayant obtenu leur année, les deux tiers (67,2%) de ceux ayant obtenu un seul semestre, un peu moins de la moitié (48,6%) aucun semestre, « ajournés » et moins d'un cinquième (12,5%) ayant été « défaillants » aux deux semestres.

Première inscription ou non à l'université	Effectifs	Poids des catégories	Taux de réinscription en 2022-2023
Première inscription à l'université en 2021-2022	458	39,2%	86,2%
Inscrit avant 2021-2022	710	60,8%	85,8%
Inscrit en 3 ^{ème} année Licence ou LP avant 2021-2022	559	46,2%	91,4%
Redoublant de la 1 ^{ère} année de Master	120	10,3%	60,8%
Inscrit dans une autre formation avant 2021-2022	31	2,7%	80,6%

Le taux de réinscription pour les étudiants inscrits pour la première fois à l'université d'Orléans est équivalent à celui des étudiants déjà inscrits avant 2021-2022 (86,2% contre 85,8%).

Parmi les étudiants déjà inscrit à l'université d'Orléans avant 2021-2022, on observe de forte disparité au niveau de la réinscription en fonction de dernière formation où ils ont été inscrits. Les étudiants qui ont redoublé leur 1^{ère} année de Master ont un taux de réinscription, bien inférieure aux étudiants dont la dernière formation est une 3^{ème} année du cursus Licence (60,8% contre 91,4%).

	Effectifs	Poids des catégories	Taux de réinscription en 2022-2023
Masculin	601	51,5%	84,5%
Féminin	567	48,5%	87,5%
19-24 ans	922	78,9%	88,1%
25-29 ans	191	16,4%	77,5%
30 ans et plus	55	4,7%	80,0%

Les jeunes femmes se réinscrivent plus souvent que leurs homologues masculins. (87,5% contre 84,5%).

Les étudiants les plus jeunes se réinscrivent plus souvent que la moyenne. Près de neuf étudiants sur dix (88,1%) âgés de 19 à 24 ans se réinscrivent, contre huit étudiants sur dix (77,5%) pour ceux ayant 25-29 ans.

	Taux de réinscription en 2022-2023
Droit, Economie, Gestion	88,9%
Arts, Lettres, Langues	81,6%
Sciences, Technologies, Santé	84,9%
Sciences Humaines et Sociales	84,3%
Ensemble des Inscrits	86,0%

C'est dans le domaine Arts, Lettres, Langues que le taux de réinscription est le plus faible : 81,6% se sont réinscrits à l'université d'Orléans quand cela concerne 88,9% de ceux du domaine Droit, Economie, Gestion. Les différences observées selon le domaine de formation de la 1^{ère} année de Master sont peu significatives.

L'aire de recrutement des étudiants et la nationalité, des déterminants dans la réinscription ?

L'aire géographique de recrutement est observée à travers le département de résidence de référence des étudiants renseigné dans la base APOGEE.

Aire géographique de recrutement	Effectifs	Poids des catégories	Taux de réinscription en 2022-2023
Centre	703	60,2%	86,8%
Ile de France	88	7,5%	81,8%
Départements Limitrophes ¹⁴	57	4,9%	94,7%
Autres départements français	206	17,6%	85,0%
DOM-TOM	13	1,1%	84,6%
Etranger	101	8,6%	81,2%

¹⁴ Départements Limitrophes : Allier, Creuse, Eure, Haute-Vienne, Maine-et-Loire, Nièvre, Orne, Sarthe, Vienne, Yonne

Les étudiants originaires des départements limitrophes à la région Centre sont ceux qui se réinscrivent le plus souvent, avec plus de neuf étudiants sur dix (94,7%) de réinscrits en 2022-2023. Pour chacune des autres aires géographiques, plus de huit étudiants sur dix se sont réinscrits, la région Centre ayant un taux de réinscription de 86,8%.

Nationalité des étudiants	Effectifs	Poids des catégories	Taux de réinscription en 2022-2023
Français	843	72,2%	88,4%
Etrangers	325	27,8%	79,7%

Les étudiants de nationalité française ont plus de chance de se réinscrire en 2022-2023 par rapport à ceux de nationalité étrangère (88,4% des étudiants français se réinscrivent contre 79,7% des étudiants de nationalité étrangère, soit 8,7 points de différence).

L'origine sociale un déterminant dans la réinscription ?

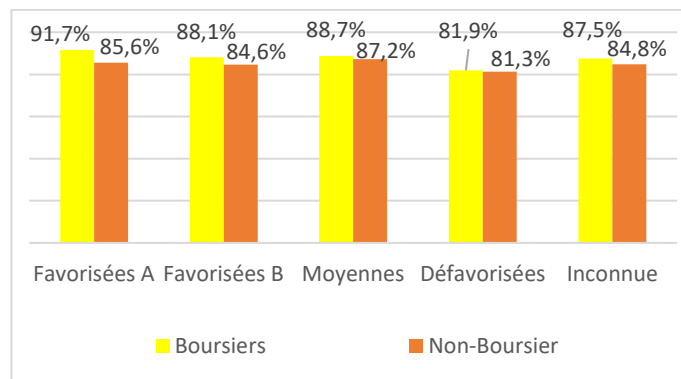
	Effectifs	Poids des catégories	Taux de réinscription en 2022-2023
Favorisées A	427	36,6%	86,7%
Favorisées B	189	16,2%	85,7%
Moyennes	319	27,3%	87,8%
Défavorisées	179	15,3%	81,6%
Inconnue	54	4,6%	85,2%

Pour chacune des catégories sociales, le taux de réinscription est de huit étudiants sur dix ou plus. Ce sont les personnes pour qui la PCS d'un des deux parents est « Défavorisées » qui se sont le moins réinscrits l'année suivante à l'université d'Orléans (81,6%).

	Effectifs	Poids des catégories	Taux de réinscription en 2022-2023
Boursier	335	28,7%	87,8%
Non-Boursier	833	71,3%	85,2%

La réinscription dans l'établissement pour les boursiers est légèrement supérieure à celle des non-boursiers. Il n'y a que 2,6 points de différence entre les boursiers (87,8%) et les non-boursiers (85,2%).

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non-boursier apporte un certain éclairage sur la population des réinscrits dans l'établissement en 2022-2023.



Pour chacune des catégories sociales, les boursiers ont une probabilité plus importante de se réinscrire par rapport à leur homologue non-boursier de même classe sociale d'appartenance.

	Droit, Economie, Gestion	Arts, Lettres, Langues	Sciences, Technologies, Santé	Sciences Humaines et Sociales
Favorisées A	40,7%	24,0%	39,4%	24,6%
Favorisées B	15,0%	16,0%	16,8%	17,9%
Moyennes	29,5%	27,2%	23,7%	32,8%
Défavorisées	12,7%	24,0%	15,1%	16,4%
Inconnue	2,0%	8,8%	4,9%	8,2%

Dans les domaines Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales où le taux de réinscription est le plus faible, la proportion de personnes issues de la catégorie « Défavorisées » ou celles dont on n'a pas d'information pour les deux parents est plus élevée dans ces domaines que dans les autres. Ils représentent près d'un tiers pour des inscrits en Arts, Lettres, Langues (32,8%) et près d'un quart (24,6%) pour Sciences Humaines et Sociales, contre en moyenne près d'une personne sur cinq (19,9%) pour l'ensemble des domaines.

Pour les Arts, Lettres, Langues, la part de personnes issues de la catégorie des « Favorisées A » est la plus faible avec moins d'un quart des inscrits dans les formations de ce domaine. A l'inverse, dans le domaine Droit, Economie, Gestion qui a le meilleur taux de réinscription, deux cinquièmes des étudiants (40,7%) ont un des deux parents dont la PCS est « Favorisées A ».

Le type de baccalauréat un déterminant dans la réinscription ?

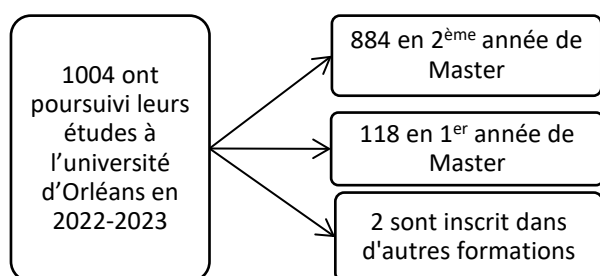
	Effectifs	Poids des catégories	Taux de réinscription en 2022-2023
Baccalauréat Général	800	68,5%	88,9%
Bac Scientifique	443	37,9%	88,3%
Bac Economique et social	272	23,3%	91,2%
Bac Littéraire	85	7,3%	84,7%
Autre baccalauréat	95	8,1%	86,3%
Bac Technologiques	86	7,3%	86,0%
Bac Professionnels	9	0,8%	88,9%
Equivalence au baccalauréat	273	23,4%	77,3%

Le type de baccalauréat est également un déterminant dans le fait de se réinscrire ou non à l'Université. En effet, plus de huit bacheliers général sur dix (88,9%) se sont réinscrits contre un peu moins de huit non-bacheliers sur dix (77,3%) ayant une équivalence au baccalauréat.

La réinscription concerne aussi plus souvent que la moyenne les bacheliers en Economie et social : 91,2% pour ces derniers contre 86,0 % en moyenne, soit +5,2 points.

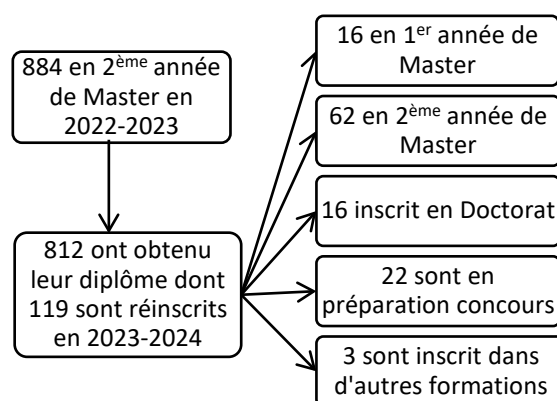
Quelle poursuite d'études ?

1004 étudiants ont poursuivi leurs études à l'université d'Orléans. En 2022-2023, 2 sont inscrits dans d'autres formations, 118 sont en 1^{ère} année de Master, 884 sont en 2^{ème} année de Master. Sur les 176 non réinscrits en 2022-2023, 53 ont obtenu leur 1^{ère} année de Master.



Parcours des inscrits en 2^{ème} année de Master

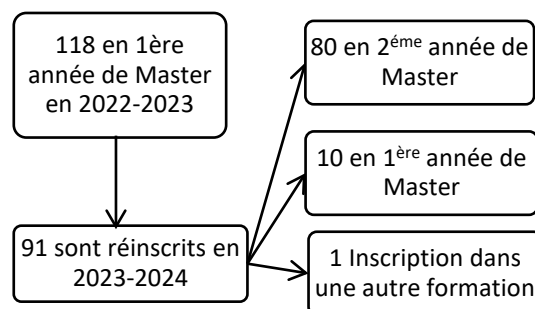
En 2022-2023, sur les 884 étudiants en 2^{ème} année de Master, 808 ont obtenu leur diplôme à l'issue de cette 2^{ème} année. 119 étudiants en 2^{ème} année de Master sont réinscrits en 2023-2024 (soit 13,5%).



Quand ils ne se sont pas réinscrits à l'université en 2023-2024, seulement 18 des 765 non réinscrits n'ont pas obtenu le Master.

Parcours des réinscrits en 1^{ère} année de Master

Sur les 118 personnes réinscrites en 1^{ère} année de Master en 2022-2023, 91 sont présentes en 2023-2024 (soit 77,1%), dont plus de la moitié en M2 (80, soit 87,9%). Plus de la moitié de ces jeunes (838%), inscrits en 2^{ème} année de Master en 2023-2024, ont obtenu le diplôme de Master.



Quand ils ne se sont pas réinscrits à l'université en 2023-2024, seulement 3 ont obtenu le diplôme intermédiaire au Master.

Conclusion :

L'observation des étudiants inscrits à l'université en 2021-2022 permet de mettre en lumière l'impact ou non des déterminants que sont le genre, l'âge, le type de diplôme d'accès à l'enseignement supérieur, la nationalité ou encore l'origine sociale dans l'inscription dans certains Master et domaines mais aussi dans la réinscription ou non à l'université et la réussite.

Plus souvent que la moyenne, ce sont les jeunes femmes, les titulaires d'un baccalauréat, les étudiants de nationalité française et ceux âgés entre 19 et 24 ans qui réussissent leur 1^{ère} année de Master.

Plus de la moitié des étudiants (69,2%) ont obtenu leur Master en deux ans à l'université d'Orléans et un peu moins d'un étudiant sur dix obtient le Master en plus de 2 ans (9,2%).